

218C1691
FR0004042083-OP019-RO10

18 octobre 2018

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

AUFEMININ

(Euronext Paris)

1. Le 16 octobre 2018, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société AUFEMININ, déposée par Rothschild Martin Maurel, agissant pour le compte de la société Télévision Française 1 SA (« TF1 ») (cf. D&I 218C1682 du 16 octobre 2018).

La note d'information conjointe des sociétés TF1 et AUFEMININ (visa n°18-483 du 16 octobre 2018) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **19 octobre au 1^{er} novembre 2018 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le **2 novembre 2018**.

Kepler Chevreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société TF1, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

2. La cotation des actions AUFEMININ sera reprise le 19 octobre 2018.